



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DECEMBRE 2026



ET SI LES AGENTS DE L'EHPAD CONSTITUAIENT UNE LISTE CGT ?

Constat général dans les EHPAD :

- Zones de non droits : Dégradation continue des conditions de travail.
- Personnels usés souvent pressurisés, pourtant c'est toujours plus de sacrifices.
- Personnels maltraités, notamment les contractuels = mise en danger des résidents.
- Perte d'humanité.
- Parfois management autoritaire voire toxique.

Pourquoi avoir la CGT en CSE ?

- Rôle des élu-e-s **CGT** n'est pas d'accompagner les décisions des directions, souvent c'est les combattre sans compromission ;
- Obtenir élu-e-s sur lesquels vous pourriez avoir confiance pour vous représenter et sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour empêcher des reculs sociaux et porter vos revendications ;
- Augmenter l'audience de la **CGT** : les résultats aux CSE déterminent la représentativité de la CGT du plan local jusqu'au national ;
- L'histoire est là pour en attester : plus forte est la **CGT** = Meilleure garantie pour le Progrès Social
- Les résultats en CSE déterminent le nombre de représentants au CGOS et à l'ANFH.

Quant aux résultats en CAPD, ils déterminent le nombre de représentants en Conseil Médical.

Qui peut se présenter ?

Tous les agents de l'établissement (titulaires, stagiaires, contractuels sous condition d'ancienneté) sauf les agents en CLM et CLD et ceux touchés par une sanction du 3^{ème} groupe.

**RAPPROCHEZ VOUS DE LA CGT SI VOUS SOUHAITEZ
CONSTRUIRE UNE LISTE DANS VOTRE ETABLISSEMENT !**

Une fois élu-e, chacun-e peut bénéficier d'une formation de 5 jours sur le mandat CSE + 5 jours sur le mandat F3SCT.

Si pas de F3SCT mise en place à l'EHPAD c'est le CSE qui en fait office. Et vous ne serez jamais seuls, le syndicat sera là pour vous accompagner.



CONTACTEZ-NOUS !



AGIR POUR NE PLUS SUBIR !



254 Bd de l'Usine, étage 1, Lille



03 20 88 17 25



usdcgtnord@gmail.com

